

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACCA
DE LACANAU LE DIMANCHE 30 JUIN 2013

1. Ouverture de l'Assemblée Générale à 9h par le Président :

Le Président, Christian Désarnaud, remercie pour leur présence Monsieur le Maire de Lacanau Jean-Michel David, Monsieur Vallette et l'ensemble des chasseurs. Il adresse aussi ses remerciements à Monsieur Jean-Daniel Charles pour son travail à la Cage Anglaise et à la maison de la chasse et les chasseurs pour leur participation à la surveillance du feu du mois d'août, le nettoyage des passes et leur participation à l'agrainage.

2. Lecture du compte-rendu de l'AG 2012 par le secrétaire Général :

Avant la lecture, le secrétaire, Ch. Bourricaud, demande d'avoir une pensée pour les chasseurs disparus pendant l'année.

Lecture du compte-rendu et adoption à l'unanimité.

3. Lecture du compte-rendu financier par la trésorière C. Fritsch :

Recettes : 39 557,31 €

Dépenses : 49 086,70 €

Résultat : -9 529,37 €

Solde au 31 mai 2013 : 51 644,13 €

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

La parole est à Monsieur Belaud, contrôleur aux comptes :

La vérification des comptes a été faite de manière exhaustive sur l'ensemble des documents mis à disposition. Quelques faits sont à souligner.

A. Concernant les recettes :

Elles diminuent d'environ 1 500€ (soit 3,6%) principalement à cause d'une baisse des subventions.

Le paiement des cartes en espèces correspond à 5 300€, soit 18,5%.

Ce pourcentage a diminué, il convient de poursuivre.

B. Concernant les dépenses :

Hors paiement anticipé des faisans intervenu en Avril 2013 pour la saison 2013 /2014, on observe que les dépenses seraient de 31 418 € et qu'en conséquence le résultat de l'exercice serait positif de l'ordre de 8 000 €.
La poursuite de cette maîtrise des dépenses est bénéfique pour l'ACCA.

- Le règlement anticipé de l'ordre de 16 000 € a été réalisé avec l'accord du bureau.

Toutefois cette modalité de paiement renvoie à une appréciation nécessaire des risques encourus au regard des avantages consentis.

C. Concernant la réserve :

- Cette réserve est constituée principalement des sommes portées par le livret A (47 120 €) et le compte titre (3 100 €) soit un total de 50 220 € qui devrait retrouver le niveau de clôture du dernier exercice (30/06/2012) aux alentours de 60/61 000 €.
- Le moment est sans doute venu de réfléchir à une utilisation pertinente dans le cadre d'un projet global favorisant la chasse et l'environnement.

Pour conclure, Alain Ricard et moi-même tenons à souligner la qualité des documents qui nous ont été présentés et nous remercions Corinne.

Le Président peut demander Quidus à l'Assemblée concernant les comptes 2012-2013. Quidus est donné sur les comptes.

Intervention du Président :

Le président en accord avec son conseil d'administration propose que l'A.C.C.A donne une somme annuelle (à définir) à la D.F.C.I de Lacanau pour l'aider dans les différents travaux qu'elle effectue sur les passes. Cette proposition sera soumise aux votes des adhérents.

4. Bilan de la saison de chasse 2012/2013 :

Intervention du Président :

Le président propose qu'à partir de l'ouverture 2013, le tir du faisan commun soit autorisé et le tir du faisan obscur, interdit. Cette proposition sera soumise aux votes des adhérents.

Il indique aussi que 300 faisans obscurs ont été mis dans la volière anglaise.

- **Rapport alouettes – P. Villenave** : nous avons vu beaucoup d'alouettes, une bonne semaine de chasse et après plus rien. Bonne année quand même.
- **Rapport grives et palombes – J.F Bourron** : pour le passage de grives, cette année a été catastrophique
Pour les palombes passage fin Octobre avec des allers et retours.
Elles sont restées fin février.
- **Rapport bécasses – J.F Bourron** : il y a eu des bécasses, mais très difficiles à chasser.
- **Rapport bécassines – A.Ricard** : fin juillet, arrivée en nombre de bécassines sur le marais de Lacanau .Août, les juvéniles séjournent sur le marais à la grande joie des chasseurs et des chiens. Septembre l'eau baisse le marais sèche, les bécassines s'en vont. Octobre bon, surtout la troisième décade, les bécassines adultes sont en migration. Novembre et Décembre, fréquentation normale, les sourds sont arrivés. Le trop plein d'eau fait partir les oiseaux. Janvier rien. Globalement ce fut une bonne saison, comparé au reste de la France où la saison a été très médiocre.
- **Commission des tonnes – D.Garcia** : saison mitigée, largement perturbée par les intempéries, vu les dégâts provoqués par la montée des eaux. Il est demandé aux titulaires d'être particulièrement vigilants quant à la propreté des installations afin que les éléments arrachés ne présentent pas de danger. Un lâcher de colverts a été effectué sur le lac, de 27 canes et de 13 mâles début février. Ces canards sont porteurs d'une bague à l'aile droite qui doit être ramenée en cas de reprise. Lecture de l'annexe, concernant l'autorisation de tir d'un canard blessé hors de la tonne pour les chasseurs détenteur d'une carte spéciale tonne.
Cette annexe est consultable sur le site internet de l'association.
Cette demande est soumise aux des adhérents.
- **Rapport grand gibier – F.Alvez-Lorrenco** : Ce dernier se présente car il est le nouveau président de la commission des chiens courants. Il remercie Monsieur Dauba, ancien président.
- **Sangliers** : Il y a eu 952 inscriptions pour 28 battues aux sangliers, 95 animaux ont été tués soit 39 mâles et 56 femelles dont 30% de laies reproductrices. Il a été tiré 517 balles, soit 5 balles par bête.
Cette année les colliers sangliers sont payants 1€.
Il y a eu plus d'agrainage sur les bordures des maïs de Domaine de Cotin. la facture du maïs est payée par l'A.C.C.A mais remboursée par la Fédération de chasse. Le Président Alvez-Lorrenco remercie les chasseurs pour l'agrainage et pour faire le pied.
Réunion le 15 Aout à 10h à la maison de la chasse et de la nature.

- **Cerfs** : il a été tué 5 mâles et 1 femelle. 68 participants par battue. Pour cette saison le plan de chasse sera de 4 mâles et 3 femelles.
- **Chevreaux** : le plan de chasse était de 90 chevreuils. Il a été réalisé. Cette année, le plan de chasse sera de 60 chevreuils.
- **Lièvres** : 40 lièvres seront lâchés en même temps que les lâchers de faisans.

Le Président Ch désarnaud signale que Monsieur Labecot donne à l'A.C.C.A 20 lièvres qui seront lâchés au mois de Septembre.

- **Renards J.Lartigau** : entre les chasseurs et les piégeurs 48 renards ont été tués sur le territoire. Ce dernier remercie les chasseurs de Saumos pour leur aide lors des déterrages de renards. Il invite les chasseurs à participer aux battues renards.

Monsieur Carpentey se présente et explique les différentes épreuves pour les chiens d'arrêts. La compétition se déroulera le 31 Octobre et le 1 novembre 2013 sur le site de vire-vieille. Cette demande est soumise aux votes des adhérents.

5.Proposition soumises aux des adhérents :

- Le Président de l'A.C.C.A pourra effectuer par an des dépenses d'une valeur de 1500 € sans l'accord du conseil d'administration au-delà de cette somme le conseil d'administration devra donner son accord.

Proposition adoptée à l'unanimité.

-Demande de quatre cartes d'invitations pour la chasse aux cerfs.

Adoptée à l'unanimité.

-Demande de mise en réserve en prolongement de Marina de Talaris, derrière La Cousteyre, le long du collège jusqu'au centre de secours.

Adoptée à l'unanimité.

-Demande pour qu'une somme de 300 € soit allouée pour l'achat d'un chien, si celui-ci a été tué lors d'une battue aux renards.

Adoptée à l'unanimité

-Demande de vote pour l'annexe au règlement des tonnes.

Adoptée à l'unanimité.

-Demande de vote pour l'aide financière apportée à la D.F.C.I.

Adoptée à l'unanimité.

-Demande de vote pour l'ouverture du tir du faisan commun et interdiction de tir du faisan obscur.

Adoptée à l'unanimité.

-Demande de vote pour la compétition de chiens d'arrêts sur le site de vire-vieille le 31 Octobre et 1 novembre.

-Adoptée à l'unanimité.

Vente des cartes

Les Samedis 27 Juillet, 31 Août et 7 Septembre.

6.Intervention de Monsieur le Maire de LACANAU.

Monsieur le Maire de Lacanau, J.M David, remercie les chasseurs pour l'aide qu'ils ont apportée au feu du mois d'août 2012. Il félicite les membres de l'A.C.C.A pour la proposition d'aide financière à la D.F.C.I et l'assemblée pour l'avoir actée. Concernant le broyage du marais, Monsieur le Maire indique qu'une réunion se fera avec l'A.C.C.A pour décider des travaux à effectuer. Pour les problèmes rencontrés à la déchetterie lors du nettoyage des passes, une concertation se fera avant, pour que la Mairie puisse apporter des solutions pour les déchets.

Monsieur le Maire rappelle les relations cordiales qui existent entre la Mairie et les chasseurs.

Le Président Ch. Désarnaud remercie à nouveau les personnalités et les membres présents et les convie à l'apéritif servi à cette occasion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h.

Le Président

Le Secrétaire